

Pour les savants, le phénomène « soucoupes volantes » demeure toujours un mystère

DANS notre dernier numéro, nous relations les diverses apparitions de soucoupes volantes dans le ciel de France, à Onnaing, à Mourrières, à Origny-en-Thérache, et surtout à Quarembœuf, dans le Nord, où M. Marius Dewilde a déclaré avoir vu une soucoupe posée sur la voie ferrée ainsi que ses deux occupants.

Plus récemment encore, le 17 septembre exactement, un engin mystérieux a traversé le ciel de Rome. Il a pu être observé durant environ quarante minutes par la station d'observation du commandement militaire de l'aérodrome de Ciampino. Selon les renseignements donnés par cette station, il s'agit d'un appareil ayant la forme d'un demi-cigare, volant à une vitesse réduite à environ 1200 mètres d'altitude. Une traînée de fumée lumineuse se dégageait de son extrémité plus étroite. En suivant les évolutions de l'engin, la station a constaté que celui-ci a fait, à un moment donné, une chute de 400 mètres, pour reprendre aussitôt de l'altitude, en passant de la position horizontale à la verticale. De son côté, la station militaire de contrôle de Pratiqua-di-Mare, qui réussit à le capter dans son radar et à le suivre pendant une vingtaine de minutes, signala la présence d'une antenne au centre de la partie la plus large du demi-cigare.

L'Observatoire de Monte-Mario a exclu qu'il puisse s'agir d'un bolide, aucun corps céleste n'ayant traversé le ciel de Rome dans la journée de vendredi.

Depuis quelques années, des nouvelles de ce genre sont de plus en plus fréquentes, si bien qu'en février 1954 le nombre des observations sérieuses recensées à travers le monde depuis 1947 approchait les 10 000. Il ne s'agit donc pas d'un nouveau serpent de mer, d'une hallucination collective, voire d'un canular journalistique. Ce qu'il est convenu

ment déclaré que rien ne prouvait l'existence des soucoupes volantes. La Commission avait examiné 375 rapports d'observations et conclu qu'ils avaient pour origine soit une mauvaise interprétation de phénomènes naturels (bolides, foudre, etc.), soit une forme atténuée d'hallucination collective, imputable à la guerre des nerfs, soit enfin de fausses déclarations d'individus désireux de faire une plaisanterie.

L'affaire n'en fut pas pour autant enterrée, car bien que terminée officiellement, l'enquête a toujours continué. Pendant l'année 1952, l'Air Materiel Command, maintenant chargée de l'étude des soucoupes, a examiné 2 000 rapports, trouvé des explications plausibles pour à peu près 1200 cas et classé les autres parmi les observations impossibles à expliquer, soit 800 cas.

Aux prises avec les soucoupes

L'un des épisodes les plus tragiques de l'affaire des soucoupes volantes est la chasse dramatique du capitaine américain Mantell. Ce pilote de chasse se lança à la poursuite d'un disque volant, d'environ 100 mètres de diamètre, aperçu non loin de la base militaire de Fort-Knox. On suivait la course par la radio de bord. Puis ce fut le silence... Le lendemain, les débris de l'avion furent retrouvés éparpillés sur plusieurs kilomètres. L'appareil s'était littéralement volatilisé.

Citons encore le cas de cet avion anglais qui restait en Angleterre après avoir pris part aux exercices de l'opération « Grande-Vague ». L'appareil s'apprêtait à atterrir, quand un objet blanc, argenté, de forme circulaire, se mit à suivre l'avion. Quand celui-ci amorça sa descente pour se poser, le disque s'arrêta, semblant rester en suspension dans le ciel en tournant sur lui-même comme une

cylindre, cigare, ellipse, disque, etc. ;

— changement de couleur : allant de l'orange au violet ;

— très grande liberté de manœuvres : virages à 90°. Marche arrière immédiate et accélérée à grande vitesse ;

— démarrage en bascule après une immobilité complète en un point fixe du ciel ;

— résistance des êtres vivants (?) et du matériel aux fantastiques accélérations observées.

passages des soucoupes. De plus, les passagers, pris eux-mêmes dans le champ de force, pourraient supporter les accélérations les plus terrifiantes de l'engin, car chaque atome de leurs corps serait également entraîné.

Enfin, la « bascule » correspondrait à l'orientation du champ dans la direction voulue et l'intensité du champ expliquerait les changements apparents de formes et de couleurs. Evidemment, nous nous trou-



M. Marius Dewilde dessine pour les enquêteurs la soucoupe et ses occupants tels qu'il les a vus.

L'hypothèse du lieutenant Plantier

Bien qu'étant une pure hypothèse, la théorie d'un lieutenant de l'armée de l'air française, Plantier, explique et justifie justement toutes les observations notées à propos des soucoupes volantes.

vons là devant une pure création de l'esprit, mais toutes les découvertes scientifiques ne sont-elles pas très souvent le fruit d'hypothèses ?

A l'heure actuelle, un fait est cependant certain : c'est que ni les Américains ni les Russes ne sont en mesure, pour l'instant, de libérer l'énergie cosmique.

Un autre fait est non moins certain, c'est le phénomène soucoupe volante qui, lui, est également indubitable, bien que pour le moment le mystère des soucoupes demeure à peu près total.

Peut-être qu'un jour les savants élucideront l'énigme en se remémorant le propos de Spinoza : « Il ne s'agit ni d'affirmer ni de nier, mais de comprendre » !

JEAN ALAIN.

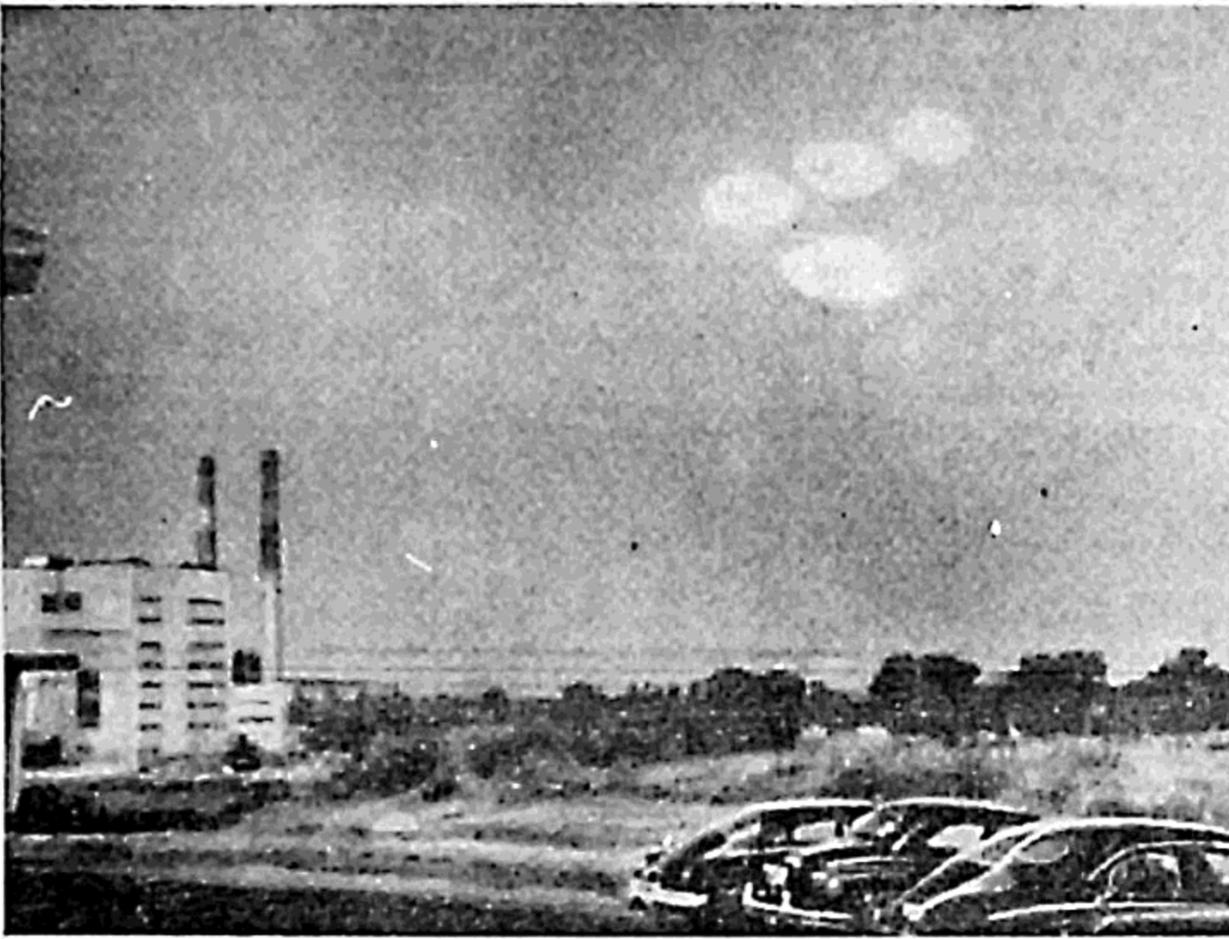


Photo prise par le photographe d'un garde-côte américain à Salem (Massachusetts), depuis la tour de contrôle de l'aéroport. Le diaphragme de l'appareil était accommodé sur la luminosité du paysage, ce qui explique le « flou » des soucoupes.

d'appeler le phénomène des soucoupes volantes existe donc bien.

Sur 2 000 cas, 800 demeurent inexplicables

En réalité, il y a belle lurette que les hommes voient dans les espaces célestes boules de feu, disques argentés et autres mystérieux vaisseaux aériens. En fait, l'affaire a pris les proportions qu'on lui connaît à la suite du témoignage de Kenneth Arnold, un homme d'affaires américain, qui, le 27 juin 1947, alors qu'il volait seul à bord de son avion personnel, aperçut neuf disques brillants fonçant à une folle allure.

La solide personnalité du témoin, la précision du récit que viennent corroborer d'autres témoignages similaires, émut fortement les Américains à tel point que le gouvernement des Etats-Unis institua par décret, le 30 décembre 1947, une Commission d'enquête chargée de l'étude des objets aériens non identifiés.

Destinée surtout à apaiser le public, la Commission fut dissoute deux ans après. En annonçant la nouvelle, le gouverne-

toupe. Puis il accéléra et disparut à une vitesse foudroyante à l'Ouest.

On pourrait citer encore d'autres apparitions, mais, à quelque variante près, elles se ressemblent presque toutes.

Des caractères étranges et précis

En présence de si nombreuses manifestations de soucoupes volantes, peut-on dès lors affirmer qu'elles existent ?

A cette question, les techniciens chargés des enquêtes se gardent bien de répondre. Ils reconnaissent que des phénomènes non identifiés ont été observés dans le ciel par des milliers de personnes et surtout que ces phénomènes, qui ont jusqu'à présent résisté à toutes les tentatives d'explications, présentent tous les mêmes caractères étranges et précis, caractères qui justement constituent l'élément inexplicable. Ce qui intrigue les techniciens, ce sont, en effet, les faits suivants :

— très grandes vitesses des engins (plusieurs milliers de kilomètres-heure) ;

— changement de forme en cours d'évolution : sphères,

Ce jeune lieutenant imagine un engin interplanétaire fonctionnant à l'énergie cosmique, cette force mystérieuse décelée par les physiciens pouvant être créée par les astres en mouvement et dont on peut entendre le « top » dans la Chambre de Wilson du Palais de la Découverte, à Paris.

Une fois cette énergie analysée, libérée et contrôlée, on créerait un champ de force variable et orientable à volonté. Or, ce champ, entraînant également l'air ambiant, il n'y aurait donc pas choc, mais glissement ralenti de couches successives, d'où le silence constaté lors des